

Jean-Luc Gauthier, un Suzerain juge arbitre

L'océan a beau être éloigné du département, l'air du large n'en suscite pas moins quelques solides vocations. Dont celle de Jean-Luc Gauthier, un Suzerain, jaugeur sur la Route du Rhum.

Le jaugeur est à la voile de compétition que les commissaires techniques sont aux 24 Heures. Il vérifie la conformité des bateaux qui largueront les amarres le 2 novembre depuis Saint-Malo à destination de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe.

Moteur plombé

« Ces vérifications concernent la sécurité et veillent à l'équité entre les concurrents » résume l'arbitre international. À quelques jours du départ de la solitaire, à la tête d'une équipe de huit contrôleurs, Jean-Luc Gauthier doit inspecter les 91 bateaux de la flotte. Objet de toutes les attentions, la sécurité se vérifie en une multitude de points. Chaque concurrent embarque un matériel obligatoire, depuis les balises codifiées qui permettent de le localiser « à dix mètres près », aux combinaisons de survie capables de résister à huit heures dans l'eau.

Au chapitre sportif, les alliés de Jean-Luc Gauthier sont les plombs. « L'arbre d'hélice du moteur est plombé par le skipper après la sortie du port. Ensuite, il nous envoie la photo du moteur ainsi scellé. Dès lors, seul l'usage de la batterie est possible, quoique l'essentiel de l'énergie provienne maintenant des hydrogénérateurs, très efficaces. »

Du matériel de sécurité est également plombé afin d'éviter le matosage. En cas de gîte, le skipper transfère le poids d'un bord à l'autre. Mais on ne joue pas avec les équipements de survie. Tous ces points sont vérifiés lors d'une visite d'un minimum de 2 h 30 selon le bateau et le degré de préparation du concurrent. À



Photo • Le Maine Libre • Olivier Blin

Depuis plusieurs jours, Jean-Luc Gauthier prépare les vérifications techniques. « C'est la course la plus compliquée car il y a beaucoup d'engagés et des règles de classes différentes ».

l'arrivée à Pointe-à-Pitre, Jean-Luc Gauthier contrôlera la validité de ses plombs. Ainsi que les sacs poubelles. « Les skippers gardent à bord les emballages plastiques de leur nourriture lyophilisée, les lingettes de toilette, et tout ce qui n'est pas biodégradable. Le contrôle est purement formel, car tous les marins sont très sensibilisés à la préservation de la nature ».

Enfin, ultime vérification, le carburant. « À l'arrivée, le bateau doit posséder 4 heures d'autonomie de carburant car jusqu'au port, tout concurrent doit être en mesure d'aller porter secours à un autre bateau le plus vite possible. Sur le Vendée Globe, certains partis

avec 80 litres de carburant sont rentrés avec 60 litres. C'est dire si désormais ils consomment peu ».

Juge depuis 25 ans, « J'ai contrôlé François Gabard sur ses premières compétitions en optimist lorsqu'il avait dix ans », Jean-Luc Gauthier sait qu'il n'y a pas que la grande aventure hauturière. Sa passion s'accommode fort bien des terrains de jeux plus modestes auprès du club de voile de La Flèche dont il est le trésorier. « Dimanche dernier, nous avions 54 optimist sur l'eau ». Ce n'est pas rien.

F. B.

SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE 2014